

**Désignation du secrétaire de séance. (062024019)**

**PROJET DE DELIBERATION**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient qu'au début de chaque séance, le Conseil d'arrondissement nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir procéder à cette désignation.

**Désignation du Secrétaire de séance. (062024019)**

Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

**DELIBERE**

- M..... Conseiller(e) d'Arrondissement, est désigné(e) secrétaire de la séance du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement, et M. ...., est désigné(e) secrétaire auxiliaire.

VOTANTS :            POUR :            CONTRE :            ABSTENTION :            NPPV :